








# Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en Santé et mieux-être au travail

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-230-6-4
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de deuxième cycle en santé et mieux-être au travail
TYPE	Attestation
CRÉDITS	15 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Déposez un dossier complet le plus tôt possible puisqu'après le 1<sup>er</sup> septembre (pour le trimestre d'hiver) et le 1<sup>er</sup> février (pour les trimestres d'été et d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Ada Ersilia Gioia, TGDE 514 343-6111, poste 1265  
cycles-sup@eri.umontreal.ca

Philippe Barré, responsable du programme 514 343-6111, poste 1035  
philippe.barre@umontreal.ca

## Objectifs

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les différentes dimensions de la santé et du mieux-être au travail, dans les organisations publiques ou privées ou au niveau des normes et des politiques (étude des déterminants, interventions en matière de prévention, de promotion et d'amélioration de la santé au travail, stratégies novatrices de gestion de la santé et du mieux-être, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

## Forces

- Un corps professoral diversifié, de réputation internationale et voué à l'enseignement et à la recherche.
- Une formation analytique et professionnelle spécialisée de haut niveau, préparant à un large éventail de carrières dans le domaine des ressources humaines, du travail et de l'emploi.
- L'École de relations industrielles arrive en tête de liste des institutions universitaires canadiennes pour la recherche subventionnée, les publications et le rayonnement scientifique dans la discipline.
- La présence d'entités de recherche de renommée internationale : la Chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail et le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ainsi que l'Équipe de recherche sur le travail et la santé mentale (ERTSM) et le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM).
- Des groupes de travail de tailles restreintes qui favorisent la participation et le développement des compétences.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé et mieux-être au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

**1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae à jour

**2. Scolarité**

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

**3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.**

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

**4. Scolarité préparatoire**

L'étudiant titulaire d'un grade de 1<sup>er</sup> cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

**Dates limites de dépôt des demandes d'admission**

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

**Automne**

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024

**Hiver**

- **Hiver 2023:** Du 1<sup>er</sup> août 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2022
- **Hiver 2024:** Du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 1<sup>er</sup> septembre 2023

**Programmes d'études de provenance**

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Psychologie - Campus Laval	Baccalauréat	90 crédits	1-220-1-9	Jour	Limitée
Psychologie - Campus Montréal	Baccalauréat	90 crédits	1-220-1-0	Jour	Limitée
Relations industrielles	Baccalauréat	90 crédits	1-230-1-0	Jour	Limitée
Santé et sécurité du travail	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-402-5-0	Soir	Non limitée

**Structure du programme (2-230-6-4)**

Version 00 (A12)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits.

REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits.

REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits.

REI6005 Relations du travail, 3 crédits.

REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0S	SST 6100	Sciences sociales et SST	3.0S
REI 6627	Aspects internationaux de la SST	3.0S	SST 6200	Problématique des maladies professionnelles	3.0S
REI 6630	Mieux-être et promotion de la santé au travail	3.0J S	SST 6400	Gestion stratégique de la prévention	3.0S

#### Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

#### Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Hygiène du travail	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-488-1-1	Jour Soir
Relations industrielles	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-230-1-2	Jour Soir
Relations industrielles - Dynamique des relations du travail	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-230-6-0	Jour Soir
Relations industrielles - Gestion stratégique des ressources humaines	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-230-6-2	Jour Soir
Santé et sécurité du travail	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-402-1-0	Jour Soir

## Aperçu des expertises de recherche

- Découvrez les différentes expertises de recherche des professeurs : <http://eri.umontreal.ca/recherche/interets/>
- Découvrez l'inventaire des chaires, centres et groupes de recherche : <http://eri.umontreal.ca/recherche/chaieres-centres-et-groupes-de-recherche/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche